

*Questions orales*

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports):** Monsieur le Président, il faut que ce soit vendredi pour que l'on entende des déclarations aussi pitoyables de la part de l'opposition.

Ce que j'ai dit au comité, où le député aurait pu me poser toutes les questions qu'il voulait, c'est que M. Wright avait reçu un mandat bien précis en vertu duquel il n'était pas censé négocier l'indemnisation des lobbyistes ayant joué un rôle dans le contrat Pearson, qu'il ne devait rien négocier couvrant les pertes de profits éventuels, mais qu'il devait limiter la négociation aux dépenses réellement encourues.

Je dirais respectueusement au député que, normalement, une personne qui a été président de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, qui a la réputation et les capacités de M. Wright et qui pratique le droit en Ontario demande à ses clients, qu'il s'agisse de particuliers, de sociétés ou du gouvernement du Canada, des honoraires au moins deux ou trois fois plus élevés que ce qu'il demande au gouvernement du Canada pour ce travail.

\* \* \*

[Français]

**LE TERRITOIRE DE KANESATAKE**

**M. André Caron (Jonquière):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes.

On apprend que le ministère du Développement des ressources humaines s'appête à fournir une aide financière importante pour la mise sur pied d'un corps de patrouilleurs à vocation parapolicrière sur le territoire de Kanesatake.

Compte tenu des problèmes très sérieux concernant la sécurité de ce territoire et des relations tendues entre le chef Jerry Peltier et une partie importante de la population mohawk, plusieurs personnes expriment des inquiétudes sérieuses quant à l'arrivée...

[Traduction]

**Le Président:** À l'ordre! Il devient difficile d'entendre les questions et les réponses. Je prie tous les députés d'accorder toute leur attention à la période des questions. J'invite le député à poser sa question maintenant.

[Français]

**M. Caron:** Monsieur le Président, plusieurs personnes ont des inquiétudes quant à l'instauration de ce corps de patrouilleurs.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien avait-il été mis au courant des discussions qui ont eu cours entre le Conseil de bande de Kanesatake et le ministère du Développement des ressources humaines pour la mise sur pied d'un tel corps de patrouilleurs à Kanesatake?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien):** Monsieur le Président, les déclarations faites par le députés sont très exagérées.

• (1135)

En effet, les projets proposés par les autochtones consistent premièrement à former une équipe pour maintenir des services téléphoniques d'urgence en cas de suicide, 24 heures par jour.

Deuxièmement, former des équipes qui vont intervenir dans des situations de détresse et de violence familiale. Cette initiative est entièrement constructive, pacifique et humaine. Ce n'est pas paramilitaire, c'est une équipe pour aider les groupes et les individus en détresse.

**M. André Caron (Jonquière):** Monsieur le Président, le ministre des Affaires indiennes peut-il nous dire quelles garanties précises il a obtenues du Conseil de bande pour rassurer les citoyens de Kanesatake, qui craignent de voir ce corps de patrouilleurs se transformer en corps policier?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'Économie de l'Ouest canadien):** Monsieur le Président, malheureusement le député en question tente de créer un climat de crainte qui n'a aucune raison d'exister.

Le projet est très simple. Notre ministère compte un groupe de responsables de la stratégie Les Chemins de la réussite. Ce groupe se compose d'autochtones de tout le Canada qui prennent des décisions sur des projets d'emploi visant à aider leur population.

Comme je viens de le dire, l'objectif du groupe et du projet n'a rien à voir avec des activités policières. Il s'agit plutôt d'aider des familles en difficulté de même que des gens qui songent au suicide ou qui craignent la violence familiale. L'initiative fait partie du processus de réparation que nous devons aux autochtones partout au Canada et c'est précisément le genre de mesures pouvant susciter la paix et la réconciliation que nous devons à tous les autochtones du Canada.

\* \* \*

**UN RÉFÉRENDUM NATIONAL**

**M. Stephen Harper (Calgary-Ouest):** Monsieur le Président, c'est avec intérêt que j'ai lu cette semaine dans la presse que, d'après le ministre des Affaires intergouvernementales, le gouvernement fédéral envisageait de tenir un référendum sur l'indépendance du Québec. Cela fait plaisir de voir que le gouvernement reconnaît la valeur de la démocratie directe.

Le ministre peut-il nous en dire plus long sur le projet du gouvernement, sur le moment où serait tenu un référendum national et sur le moment où la Chambre en serait informée plus en détail?

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral n'a aucunement l'intention de tenir un référendum sur ces questions et cela, pour une bonne raison. Comme le